Résidences Bien Vivre® Services

SOMMAIRE

EDITO

1. La vie en Résidences Bien Vivre
2. Visuels
3. Tarifs
4. Prestation de services
5. Documents

E D I T O

Les résidences de services, proposant des logements adaptés pour les seniors sont nées du constat de l'inadaptation des biens immobiliers au **vieillissement de la population.**

La France connaît une transition démographique. Selon l'INSEE, en 2060, plus de **33% des français seront âgés de plus de 60 ans** contre 20% en 2007, 1 personne sur 3 sera considérée comme senior. Les **plus de 75 ans vont passer de 5 à 10 millions en 30 ans.** Ce phénomène est dû au «baby-boom» entre 1945 et 1975 et à l'espérance de vie qui ne fait qu'augmenter.

Fort de cette analyse, la société RÉSIDENCES BIEN VIVRE a développé en centres-bourgs, au cœur de vos lieux de vie, une réponse concrète en matière de logements adaptés et d'accompagnement.

Venez découvrir notre concept adapté à vos besoins et pensés pour vous !

1.

LA VIE EN
RÉSIDENCES BIEN VIVRE ®

Parce que Bien Vivre, c'est bien vieillir !

Une résidence pleine de vie dans un **environnement calme et paisible**.

La promesse d'un **logement adapté** et **sécurisé** où vous vivez à votre propre rythme.

Un **lieu de rencontre** où vous conservez une vie sociale grâce aux activités collectives.

Notre philosophie :

Maintenir le plus longtemps &
le mieux possible nos aînés à leur domicile.

NOS MISSIONS :
NOTRE ENGAGEMENT

1. Vous accompagner à chaque étape de la vie

- Étude personnalisée de vos besoins, proposition de services adaptés
- Accompagnement dans le montage des dossiers de demandes d'aides à votre demande
- Accueil et suivi de votre bien-être par la maîtresse de maison
- Gestion de toutes demandes, assistance téléphonique 24h/24h
- Accompagnement au retour d'hospitalisation, aide à l'entrée en maison de retraite

2. Veiller à votre bien-être et à votre épanouissement personnel

- Environnement sécurisé et convivial.
- Proposer une offre de qualité.
- Permettre le maintien à domicile, le plus longtemps possible.
- Maintenir et favoriser les relations sociales.

3. Garantir les liens avec votre famille et vos amis

- Faire le lien avec votre famille et votre environnement.

4. Faire le lien avec la collectivité compétente et les services médico-sociaux

VOTRE **LOGEMENT**

Votre résidence, labellisée RT 2012 et PMR « Personnes à Mobilité Réduite » vous offre des logements allant du T2 au T3 entre 40 m² et 70 m².

Ils sont conçus de manière à répondre à tous vos besoins et attentes.

Vous disposez d'une pièce de vie ouverte sur l'extérieur, d'une terrasse privative ou d'un rez-de jardin d'environ 10m² et d'un garage ou d'une place de parking. L'entrée est sécurisée par des badges et un visiophone.

Les logements sont meublés et équipés dans une harmonie soignée, avec une ergonomie et un confort adaptés à vos besoins. L'aménagement intérieur vous laisse également la possibilité de disposer de quelques meubles afin de **personnaliser votre logement.**

Vos prestations :

- **Cuisine équipée meublée**
- **Séjour avec écran plat et canapé**
- **Chambre avec lit double**
- **Salle de bain adaptés avec douche extra plate (possibilité d'installation de barre de maintien)**
- **Volets roulants**
- **Téléassistance (partenariat)**
- **Garage et/ou place de parking attitré.**
- **Ascenseur allongé**

LA SALLE COMMUNE
Un espace de convivialité

Vous y trouverez :

Un espace d'activités et d'animations avec une cuisine aménagée et équipée pour des ateliers thématiques animés par la maîtresse de maison ou par des intervenants extérieurs où vous pourrez vous divertir.

Un coin détente pour la lecture, les échanges, selon vos envies...

Cette salle peut vous permettre d'accueillir vos proches. (Capacité : 30 pers)

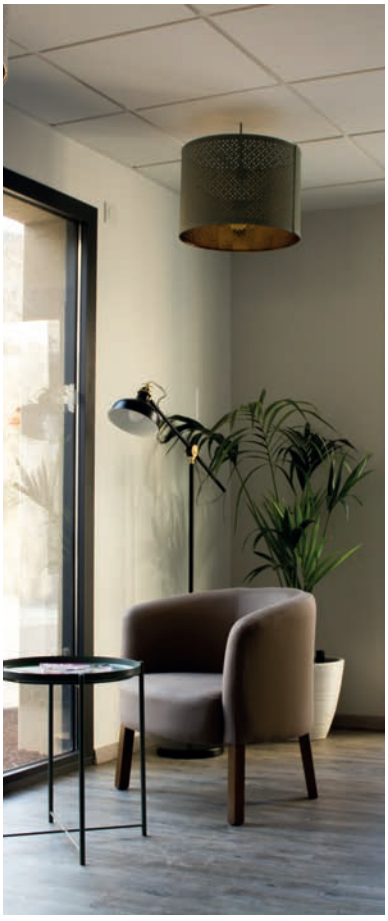

VOTRE **MAÎTRESSE** DE MAISON

La maîtresse de maison assure une fonction polyvalente dans l'organisation quotidienne de votre cadre de vie.

Elle prend soin des personnes par une aide de proximité permanente au quotidien. Elle anime la vie de la résidence et vous accompagne pour assurer votre bien-être.

SES MISSIONS

- **Assurer un accueil convivial**
- **Bienveillance, écoute attentive, soutien moral**
- **Organisation de la vie en résidence, gestion de la Salle commune**
- **Proposer des services et animations correspondant à vos attentes**
- **Coordonner les interventions de tout aidant ou prestataire extérieur**
- **Évaluer et réagir sur les prestations**
- **Pour toute demande, vous orienter vers la solution adaptée**
- **Faire le lien avec votre famille et/ou votre environnement.**
- **Respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée, de l'intimité et de la sécurité de la personne**
- **Traiter toutes réclamations**
- **Gestion du courrier sur votre demande**

PRÉSENCE :

20 heures / semaine minimum.

LE PARCOURS D'ENTRÉE
DANS NOS RÉSIDENCES

1. **Présentation du concept Résidences Bien Vivre**

2. **Dépôt du dossier de demande de logement**

3. **Éligibilité du dossier de santé** (1)
Signature des contrats

4. **Emménagement encadré par le personnel**

Une attention toute particulière vous sera portée pour la réussite de votre intégration à votre nouveau lieu de vie.

ÉTAPES DE VOTRE **ENTRETIEN** EN RÉSIDENCES BIEN VIVRE

Acceptation du **dossier financier**

Prise de rendez-vous avec **votre médecin traitant**

Votre médecin traitant établit votre **grille AGGIR.**

Évaluation **GIR <5**
Dossier non éligible

Évaluation
GIR = 5 ou 6

Dépôt ou envoi de votre grille AGGIR au siège des Résidences Bien Vivre [1], transmis à la responsable des services

Une encadrante vous contacte pour une **prise de rendez-vous**

Entretien autour de **votre installation au sein des Résidences Bien Vivre**

Création du dossier bénéficiaire

[1] 7 Rue Antoine Eyraud -42410 Pélussin

2.

VISUELS

Laura Photography

Laura Photography

3.

TARIFS

NOS TARIFS DE LOCATION

LOYER
+
FORFAIT SUR CHARGES
+
FORFAIT SUR CHARGES DE SERVICES

Le loyer

- Loyer déterminé en fonction du prix du marché et des prestations

Tarifs compris entre : 630,36€/ mois et 725,14€/ mois pour un T2 meublé 777,20 €/ mois et 837,46 €/ mois pour un T3 meublé

Le forfait sur charges

- Consommations du logement et des parties communes : eau, chauffage et rafraîchissement électricité
- Assurance habitation
- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- Entretien et maintenance des parties communes
- Wi-fi

Tarifs pour : 1personne *: 127,40 €/ mois pour un T2 meublé et 148,10 €/mois pour un T3 meublé*
2 personnes *: 148,10 €/ mois pour un T2 meublé ou un T3 meublé*

Forfait sur charges de services

- Services de la maîtresse de maison
- Accès à la Salle commune
- Animations et sorties
- Nettoyage annuel de printemps
- Conseil et accompagnement tout au long de la vie
- Service de téléassistance, partenariat auprès de la société Alerte

Tarifs pour : 1 personne *: 346,20 €/ mois pour un T2 meublé et 407,50 €/mois pour un T3 meublé*
2 personnes : *400,90€/ mois pour un T2 meublé et 455,50 €/mois pour un T3 meublé*
Charges de services non individualisables

EXEMPLES DE TARIFS TTC

Appartement

T2

Pour 1 personne de
1 184€ à 1 264€/mois
Pour 2 personnes de
1 259€ à 1 340€/mois

Appartement

T3

Pour 1 ou 2 personnes de
1 418€ à 1 559€/mois

4.

PRESTATION DE SERVICES

S!
services à
la personne

Vous pourrez profiter de **SERVICES À LA CARTE** que nous vous proposons D'ORGANISER

BÉNÉFICIEZ DE

50%

de crédit d'impôt

- Entretien des logements, du linge de maison
- Préparation et/ou portage de repas
- Prévention des risques
- Accompagnement aux courses
- Accompagnement en dehors du domicile au bras ou véhiculé

MISE EN RELATION POUR **D'AUTRES SERVICES** À VOTRE DEMANDE

Résidences
Bien Vivre®
Services

5.

DOCUMENTS

PIÈCES À FOURNIR
PAR LE LOCATAIRE

- ☐ **Pièce d'identité (recto/verso)**
- ☐ **RIB**
- ☐ **2 derniers avis d'imposition (complets)**

- ☐ **Justificatif de revenus :**
  - Pensions de retraite
  - Pensions de réversion
  - Revenus fonciers
  - Revenus mobiliers
  - Rentes viagères
  - Indemnités ...
  - Aide au logement
  - APA
  - Autres allocations

Résidences
Bien Vivre®
Services

LOGEMENT ACTUEL :

- ☐ **Propriétaire : dernière taxe foncière**
- ☐ **Locataire : 3 dernières quittances de loyer**
- ☐ **Hébergé : attestation d'hébergement**

DOSSIER GARANT : **idem dossier locataire**

NOS RÉSIDENCES

Siège social

Projet construit

Projets en cours

Projets à l'étude

VOTRE CHARGÉ DE LOCATION

Résidences Bien Vivre confie la gestion locative à l'agence APi, votre administrateur de biens de proximité depuis plus de 15 ans !

Conseiller location de secteur

04 74 56 73 52

www.api-transaction.fr

Résidences Bien Vivre®